

De l’art de faire ruine à l’espérance de s’en défaire

Enquête sur les idées de la démolition en Occident du Néolithique à nos jours.

Hypothèses

La démolition, autrefois indissociable des activités du bâtir, s’est progressivement isolée de la discipline architecturale au cours de la période moderne. Marginale dans les discours et peu à peu séparée du chantier de construction, la démolition ne semble pourtant jamais avoir tant œuvré que dans la poignée de siècle l’ayant précisément écartée de l’entreprise de construire. D’où a-t-elle agi ? Sur quelles théories et à quelle fin ? Partons d’une idée simple dont il nous faudra faire la démonstration : **la modernité, en tant qu’idéale investi dans la création d’un monde totalement neuf, à toujours impliquer pour faire valoir sa nouveauté la démolition des structures établies.** Impossible à affirmer comme tel sinon à relativiser le sens même de l’expérience du progrès [Benjamin, 1940], la démolition s’est affirmée comme une externalité de l’activité de production moderne et de la singulière philosophie de l’Histoire l’ayant accompagné.

Nombre d’architectes et d’acteurs de l’aménagement réclament aujourd’hui de ne plus vouloir faire de l’innovation et du progrès l’horizon terminal de leurs pratiques ; de limiter tant que possible les démolitions et pollutions induites par leurs projets. À l’espérance d’une implantation ex novo des édifices sur le monde, s’est affirmée ces dernières décennies la volonté d’en épouser aussi discrètement que possible les contours ; de privilégier la transformation des ouvrages à leurs créations de toute pièce. La démolition, ainsi conjurée par la volonté d’une maintenance du monde

« dans ses murs », a perdu la charge d’espérance qu’inspirait encore il y a peu la « destruction spectacle » des « mastodontes » architecturaux de la seconde moitié du XXe siècle. C’est toute la force des thèses supposées agir *pour* et « dans leurs temps » (étymologie de « moderne ») que d’avoir laissé croire à leur grande autonomie vis-à-vis des héritages du passé ; d’avoir envisagé l’avenir moins comme source de mystère et d’espérance que comme horizon de conquête pour le présent. Il s’agit non seulement de reprendre dans le sens matériel d’un faire avec, mais aussi d’affirmer la reprise de gestes de construction traditionnelle ou vernaculaire, de se ressaisir d’un palimpseste historique dont la parenthèse moderne aurait tenté de nous arracher. **Réciproquement à la perspective de ne plus rien pouvoir construire de neuf, la menace de la perte, de l’abandon, de la ruine, de la démolition sans nul dessein productif n’a jamais semblé si difficile à tolérer que dans le paradigme en germe de la construction durable.**

Mais si la *durété* (résistance) ou *durabilité* (adaptation, recyclage) des ouvrages architecturaux exprime bien une résistance claire au régime de « destruction créatrice » de la modernité, elle ne doit pas nous détourner d’une autre réalité essentielle : celle que la *durée* du monde dans lequel ses œuvres sont prises est moins conditions d’une immobilisation des ressources et des êtres que d’un brassage constant de ces derniers dans un cycle de naissance et de mort.

Cette recherche tient pour hypothèse que la sortie attendue du régime de construction moderne est autant l’**affaire d’une résistance à la destruction des œuvres que d’une attention renouveler à l’expérience de leurs finitudes ; d’une reconnaissance de la démolition et de la ruine comme étape fondatrice de l’acte de construire et d’habiter.** De la même manière que la « création » ne semble plus tout à fait pouvoir s’envisager dans une abstraction totale aux conditions du réel, la démolition ne procède jamais seulement d’une « néantisation » de l’édifice mais bien également de sa redistribution au monde sous la forme de matière, d’espace, de symbole, etc.

Questions de recherche :

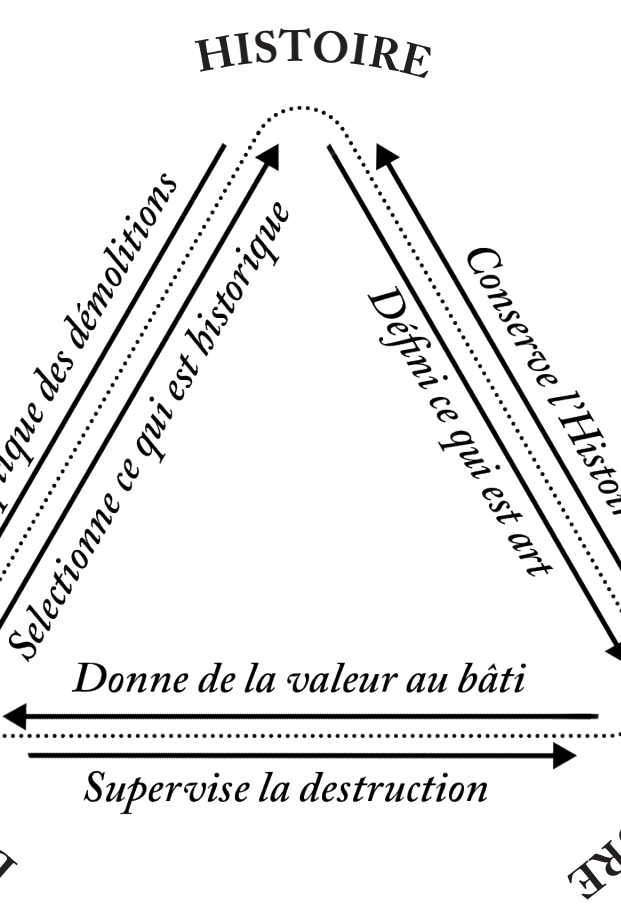
- **Quand et comment la démolition a-t-elle cessé d’interagir avec l’exercice de construire ? Quelle place aux discours et aux faits dans cette séparation ?**
- **Que nous disent les régimes prémodernes de construction sur les relations qu’entretenaient autrefois – ou entretiennent toujours – ces deux activités ?**
- **Quelle conclusion sur le présent ? Sur nos manières d’envisager l’Histoire ?**

Définitions

J’appelle ici démolition l’activité consistant à défaire intentionnellement une masse bâtie et par extension, l’évacuation (ou traitement in situ) des matériaux relatifs à cette opération (les deux ayant la plupart du temps, été menés de manière concomitante et/ou par les mêmes acteurs). Je distingue précisément cette notion de deux autres expressions déverbales tenant encore fréquemment lieu de synonyme à l’activité de démolir : la destruction et la déconstruction. La nuance entre ces termes et leurs implications historiques nécessitant à elles seules un important développement, je m’en tiendrai ici à souligner la différence sémantique de la « -molition » [masse] avec la « -struction » [structure] comme indice de cette différence conceptuelle majeure.

Histoire

Sur le sens du mot histoire ensuite, la tâche n’est pas plus aisée. Non que la définition du terme ai beaucoup varié au fil du temps, mais plutôt que son rôle traditionnel d’orienter le présent sur la base d’une étude méticuleuse du passé fait depuis quelques décennies déjà, l’objet d’une sérieuse désaffection. Face au bilan désastreux d’un siècle bercé par une confiance aveugle en un progrès linéaire, et à l’aube d’un prochain simplement désorienté à la question de prédire quelle temps fera-il demain, que peut-encore l’Histoire ? Quel sens lui donner ? [Hartog, 2013] On pourrait juger cette interrogation bien trop vaste pour espérer résonner dans un cadre aussi restreint que la rétrospective de



quelques activités du bâtiment, mais c’est pourtant touché au cœur de la chose même. Car démolir ne procède pas d’une attitude passive vis-à-vis de la définition de l’Histoire, elle en figure même l’un des agents les plus actifs. Démolir c’est arbitrer ce qui aux yeux du présent, ne constitue pas un témoignage précieux du passé au futur ; c’est renforcé la cohésion de ce que l’on conserve par exclusion du reste. Or c’est précisément cette destruction comme moteur de l’Histoire qui semble aujourd’hui mise à défaut, tant dans l’échec du régime d’historicité moderne que dans les incertitudes du changement climatique. C’est la crise de l’Histoire avec sa grande hache, pour reprendre la formule de Georges Perec, laquelle n’a pas cessé de tranché au mandat d’agir pour son avenir. Faire l’histoire de

la démolition, est indissociable d’un certain projet de démantèlement capitale de l’Histoire. Une *mise à la casse*’ moins destinée à évincer la connaissance des temps révolus qu’à en restituer tout le poids de ses invocations au présent.

Architecture

Enfin, et bien que la notion d’architecture ne figure pas explicitement dans l’énoncé d’une « histoire de la démolition », il me semble difficile de ne pas considérer celle-ci comme la dernière entrée d’une fonction tripartite. Elle constitue non seulement l’objet de la démolition, mais aussi le cadre axiologique au travers duquel cette activité trouve son sens dans l’histoire occidentale. Car si j’ai bien énoncé le rôle essentiel de la destruction dans l’arbitrage de la chose historique, c’est toujours sous-couvert de contribué à l’édification d’un « monde meilleur » que celle-ci semble avoir justifié son œuvre. Démolir c’est encouragé le renouvellement de l’acte de bâtir, de son sol, de ses ressources, de ses idées. Son absence de consignation historique n’est d’ailleurs peut-être pas tant le fruit d’une négligence de l’Histoire que le résultat d’un espacement choisi ; d’un vide par lequel l’architecture s’émancipe du reste de la construction humaine. Envisager l’histoire de la démolition c’est renvoyé l’architecture au plus profond des choix qui détermine sa propre trajectoire historique. Une ligne de partage dont on peinerait d’ailleurs à saisir l’origine (pour ne pas dire l’arkhè), tant celle-ci semble précisément se tenir « hors des atteintes de l’historien » [Rykwert, 1972].

AXE 1 Trajectoire du régime moderne de démolition

Les premiers chapitres de cette recherche sont consacrés à éclaircir les linéaments historiques de cette scission entre les activités de démolition et construction en montrant que cet isolement n’est en rien un geste manqué du programme architectural moderne, mais qu’il en constitue plutôt l’une des étapes fondatrices. En faisant de l’édifice une œuvre dont la conception peut être menée dans une indépendance totale aux conditions du réel (matériel et historique), les modernes n’ont pas seulement misé sur l’existence de moyens infinis de création – dont la crise écologique a souligné le mirage –, mais ont bien dû également envisager un régime de fin (une téléologie ? un finalisme ?) tel que les conditions du recommencement ex nihilo du monde soient toujours permises : *quia pulvis es, et in pulverem reverteris*. Aussi extérieur aux mystères de la « fin » que le maçon de celle de la « création » – dont il n’exécute que le plan révélé du concepteur –, l’ouvrier de démolition s’est peu à peu vu retirer toute agentivité sur le devenir des édifices pour ne plus incarner que la fonction transitoire de les adresser au néant. Les démolisseurs de l’ère moderne « sont payés pour faire place nette, pas pour prier les morts. » C’est la trajectoire de ce « régime de fin » et de ses associations à l’art d’édifier, que je me propose ici d’éclaircir.

Résumé :

La démolition a de tout temps été considérée comme le revers discret des activités de l’architecture. Elle ne construit rien, n’invente rien, se contente d’offrir aux édifices le spectacle d’une fin rocambolique et la promesse d’une renaissance en leurs lieux et places. Mais aussi confidentielle que fût son histoire, cette activité est aujourd’hui en crise. Rien ne justifie plus, dans notre présent sensible au thème des effondrements, la poursuite de cette industrie des décombres ; du gaspillage prodigieux que nous coûte chacune de ses tâches. Il faut démolir la démolition, réformer l’instrument du reset, condamner le slogan d’une terre vierge que nous promettrait pourtant ce solvant de nos édifices tenaces. Désormais on déconstruit, on recycle, on réemploie. Pour contribuer à une stagnation heureuse de notre habitat terrestre, plus rien ne doit périr dans le ballet des grues et le concert des pioches. Pourtant, jamais l’obsolescence de nos existants ne s’est faite si palpable que dans le cocktail des catastrophes et pollutions qui enserrant notre actualité. Jamais le besoin de tout reconstruire n’a semblé si pressant que dans les conditions sanitaires et sociales que nous annoncent pandémies, guerres et dérèglement climatique. Jamais enfin, notre héritage n’a semblé si lourd que dans les ruines en germe du siècle de la modernité.

Il n’est pas facile d’imaginer un monde qui ne serait plus guidé à l’avenir que par cette volonté de faire mieux, de systématiser la « valeur ajoutée » comme condition du « construire ». Ce travail de recherche soulèvera l’hypothèse que nous n’en avons pas fini avec la démolition. Non que l’avenir se résume à un champ de ruines, il s’agira plutôt de comprendre comment la démolition opère une certaine médiation des édifices sur les incertitudes qui touchent au devenir des territoires contemporains. De réaliser aussi comment l’histoire récente de l’architecture a contribué à obscurcir les valeurs d’un savoir-défaire millénaire, irréductible à quelques saccages de la poudre. L’Histoire, nous le verrons, a besoin de la démolition, et c’est à ce titre qu’aujourd’hui, la démolition a besoin d’une histoire.

Développement

Enquête sur les régimes de démolition pré-moderne

AXE 2

Le second axe prend le mouvement inverse et remonte le temps pour essayer de dessiner les contours d’une relation plus entremêlée et plus lointaine entre les activités de démolition et de construction. Il élabore le constat de l’échec de la modernité à séparer tout à fait l’architecture des conditions de son retrait au contemporain, et dresse un rapide « contre-inventaire » des pratiques n’ayant pas concordé au régime de démolition moderne au cours de cette même période. La recherche revient sur la période charnière de l’Europe médiévale en mettant à la fois l’accent sur le traitement des vestiges du monde païens et ses rites mais aussi sur l’ambivalence du monde chrétien prémoderne a usé du temps long – et de ses nécessaires ajustements, transformation, démolition – pour bâtir [Trachtenberg, 2005]. Et s’achève sur le rôle singulier qu’ont occupé les pratiques de démolition dans la régénération des activités constructives au sein de certaines cultures néolithiques (précéramique levantine et d’Europe de l’Est). [Tringham, 2005 :2013 ; Hadad, 2020]

Bibliographie sélective :

- **TRACHTENBERG Marvin**, 2010, Building-in-time: from Giotto to Alberti and modern oblivion, New Haven [Conn.], Yale University Press, 490 p.
- **HADAD Rémi**, 2019, Les bâtisseurs de ruines : l’architecture, le pouvoir et le temps à l’aube de la Révolution Néolithique (Levant, Précéramique), PhD Thesis, s.l.
- **CAIRNS Stephen** et **JACOBS Jane M.**, 2017, Buildings must die: a perverse view of architecture, Cambridge, Massachusetts, The MIT Press, 298 p.
- **HUTTON Jane Elizabeth**, 2020, Reciprocal Landscapes: Stories in Material Movement, London ; New York, Routledge, Taylor & Francis Group, 1 p.
- **AMMON Francesca Russello**, 2016, Bulldozer: demolition and clearance of the postwar landscape, New Haven ; London, Yale University Press, 383 p.
- **ABRAMSON Daniel M.**, 2017, Obsolescence: an architectural history, Paperback edition., Chicago London, The University of Chicago Press, 192 p.
- **BYLES Jeff**, 2005, Rubble: unearthing the history of demolition, 1st ed., New York, Harmony Books, 353 p.
- **HACHE Émilie**, 2024, De la génération: enquête sur sa disparition et son remplacement par la production, Paris, Les Empêcheurs de penser rond (coll. « Les empêcheurs de penser en rond »).

Bio.

Siméon Gonnet est architecte. Diplômé de l’ENSACF en 2020. Successivement à une expérience d’associé en société d’architecture et dans la recherche, il mène depuis janvier 2023 un doctorat dans le cadre d’un contrat doctoral du ministère de la Culture.

